



MOTIONS POUR LES OUTRE-MER CONGRES 2025

Motions rédigées par les élus de l'ACCD'OM, réunis en congrès du 12 au 14 novembre 2025

Les Communes et Collectivités d'Outre-Mer et leurs élus, réunis en congrès à Paris du 12 au 14 novembre 2025, ont mené des débats et échanges constructifs sur les enjeux et les opportunités des territoires ultramarins.

Plusieurs thématiques essentielles ont été abordées :

- Adaptation aux changements climatiques
- Développement économique
- Souveraineté numérique
- Lutte contre les narcotrafics
- Emploi, Formation, Accompagnement socio professionnel
- Finances & fiscalité
- Accompagnement des collectivités
- Urbanisme
- Achat public
- Accompagnement social

Ces débats ont permis aux plus de 200 participants ultramarins de partager les problématiques spécifiques de leurs territoires, les enjeux communs, mais également les initiatives mises en œuvre par les collectivités. Les élus ont rédigé à l'issue de ces échanges, **les motions** à transmettre aux institutions afin de **faire valoir les attentes des territoires** dans les réflexions sur la construction des politiques publiques dédiées aux Outre-Mer.



Considérant que la loi sur l'égalité réelle des Outre-Mer de 2017 indique : « L'objectif d'égalité réelle constitue une **priorité de la Nation**. A cette fin, et dans le respect des compétences dévolues à chacun et du **principe de solidarité nationale**, l'Etat et les collectivités mentionnées aux deuxième et

troisième alinéas de l'article 72-3 de la Constitution engagent des politiques publiques appropriées [...].

Considérant le **caractère exceptionnel des Outre-Mer**, qui représentent **une richesse indéniable** pour la France, mais affrontent **des**

contraintes largement supérieures à celles du territoire Hexagonale.

Considérant que les différences et les retards structurels observés sont dues à un ensemble de facteurs extérieurs à la volonté des ultramarins.

Constatant que le budget dédié aux Outre-Mer est de seulement 4% du budget de l'Etat.

Les élus de l'ACCD'OM demandent :

- **L'application systématique et à sa juste mesure du principe d'équité et de solidarité nationale dans la préparation du PLF et du PLFSS.**

A cet effet, nous proposons que les montants alloués par habitant dans le budget de la Mission Outre-Mer soient équivalents au montant alloué par habitant pour le territoire hexagonal **plus, afin d'assurer l'équité**, une « prime d'équité nationale » équivalente. Cette prime permettra d'ajuster les budgets à la hauteur des besoins des Outre-Mer.

- **L'exclusion des financements débloqués dans le cadre des événements exceptionnels en Outre-Mer (Cyclone, Emeutes...) du total de la Mission Outre-Mer du budget de l'Etat afin de ne pas défavoriser ENCORE PLUS les autres territoires ultramarins déjà pénalisés par rapport à ceux de l'Hexagone.**
- **L'intégration dans les programmes de financements de l'Etat d'une clause permettant aux structures gestionnaires des fonds d'adapter localement les critères de sélection des projets aux besoins réels des territoires.**
- **Le montant global du FEI, qui permet de compléter les investissements en Outre-Mer, revienne au moins aux valeurs de 2024.**

- **L'accélération de la mise en œuvre du REFLEXE OUTRE-MER** avec la prise en compte généralisée des singularités, permettant d'établir des politiques publiques adaptées aux démographies, aux économies, aux enjeux, et aux besoins des populations.

A cet effet nous demandons le soutien financier du Ministère des Outre-Mer dans la campagne de communication en faveur des territoires d'Outre-Mer de l'ACCD'OM. Cette campagne vise d'une part à sensibiliser le grand public sur la valeur et l'intérêt des Outre-Mer pour la France, et d'autre part à sensibiliser les hauts fonctionnaires, et les parlementaires sur les besoins des territoires et sur leurs réalités.

ET nous proposons de réviser les programmes scolaires nationaux pour y intégrer les histoires, les géographies et les cultures des Outre-Mer. Des initiatives ultramarines permettant d'accompagner l'Education Nationale dans le déploiement de ce programme existent et devraient être appuyer par l'Etat.

Considérant la pression démographique supérieure qui pèse sur les territoires de Guyane et de Mayotte et les retards structurels majeurs qui pèsent sur leurs infrastructures.

Les élus de l'ACCD'OM demandent :

- **A pouvoir procéder, pour les collectivités qui en font la demande, à un comptage général de la population**

Considérant les difficultés d'accès des collectivités aux données concernant les Outre-Mer.

Considérant le manque de données constaté sur certaines thématiques et sur certains territoires.

Considérant le manque d'homogénéité entre les territoires constaté sur les données disponibles.

Considérant la nécessité pour les collectivités de maîtriser les évolutions intervenant sur leurs territoires afin d'ajuster la mise en œuvre des politiques publiques locales.

Les élus de l'ACCD'OM demandent :

- Le renforcement de la mission et de la capacité de collecte du service statistique de la DGOM, et du site <https://observatoire.outre-mer.gouv.fr>

Considérant la décision de l'Etat de financer une campagne de cartographie des espaces forestiers français HORS GUYANE.

Considérant que la forêt Guyanaise constitue le plus grand massif forestier d'Europe.

Considérant les contraintes fortes qui pèsent sur les services de l'Etat pour assurer la sécurité dans et aux abords de la forêt guyanaise.

Considérant le constat du dépérissement soudain d'une grande partie des arbres de la forêt guyanaise

Les élus de l'ACCD'OM demandent :

- La constitution d'une enveloppe budgétaire par l'Etat pour la mise en œuvre de la cartographie LiDAR des forêts Guyanaises.
- La mise en œuvre par l'Etat d'un diagnostic hydrique de l'ensemble du sous-sol guyanais.

Considérant le différentiel de coût de la vie et la situation socio-économique particulière des territoires ultramarins.

Considérant le bénéfice aux fonctionnaires ultramarins d'une indemnité compensatrice de vie-chère lors de leur vie active.

Considérant l'alerte faite des élus présents sur la situation préoccupante des agents publics ultramarins, et plus spécifiquement ceux de la territoriale, au moment de leur départ à la retraite.

Considérant que dans ce contexte, les pensions de retraite ne garantissent pas un niveau de vie décent.

Les élus de l'ACCD'OM demandent :

- Le maintien lors de leur passage à la retraite de l'indemnité compensatrice de vie-chère.

Considérant le rapport alarmant de l'étude IPSOS de septembre 2025 sur la santé mentale des jeunes ultramarins.

Considérant l'absence d'utilisation d'un numéro de sécurité sociale au format national dans les territoires du Pacifique.

Considérant les délais pour les jeunes du Pacifique à acquérir un numéro au format national lors de leurs études en Hexagone

Considérant les difficultés d'accès aux soins qui en résultent

Les élus de l'ACCD'OM demandent :

- La mise en place d'un plan d'urgence pour la santé mentale des Outre-Mer, avec un accompagnement spécifique pour les jeunes, aussi bien dans leur territoire qu'en Hexagone lorsqu'ils font des études.

- La mise en place, pour les jeunes du Pacifique d'un numéro de sécurité sociale au format National automatiquement, qui permettra de simplifier leurs démarches en Hexagone.
-

Considérant la réduction prévue au PLF 2026 des budgets d'insertion par l'activité économique, supprimant ainsi 60 000 parcours d'insertion

Considérant la situation sociale et le taux élevé de chômage, bien éloigné du plein emploi que connaissent les territoires ultramarins

Les élus de l'ACCD'OM demandent :

- Le maintien des budgets en faveur des projets sociaux et d'insertion pour nos territoires.
 - De soutenir l'amendement Article 42, état B et 49 état B (FDI, aide aux postes et PIC IAE).
-

Considérant les avances de fonds faites par les collectivités de Mayotte suite au cyclone Chido en attente du vote des budgets de reconstruction.

Les élus de l'ACCD'OM demandent :

- Le remboursement URGENT de ces avances afin de garantir la pérennité financières des collectivités déjà fragilisées de Mayotte.